

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION « JUDO CLUB GARDEEN » DU SAMEDI 24 JUIN 2023

Suite aux convocations remises en mains propres ou par courriel dans les délais impartis, le Judo Club Gardéen a réuni ses membres, au centre Henri Wallon, pour tenir son assemblée générale annuelle.

Une feuille d'émargement a été signée par les membres présents et pour ceux qui ont souhaité être représentés.

Le quorum de 16 membres (1/4 des 64 actifs) étant atteint (17 présents et 13 représentés soit un total de 30), l'assemblée générale ordinaire est ouverte à 9h30 par Olivier ROYER, Président du Judo Club Gardéen.

Le président du JCG prend la parole pour ouvrir l'Assemblée Générale et présenter l'ordre du jour.

Il est procédé au vote pour approbation du procès-verbal (PV) de l'assemblée générale du 25 Juin 2022. Le PV est approuvé à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée de la confiance qui est accordée au conseil d'administration pour la gestion de l'association sportive.

Le président du JCG présente son rapport moral pour l'année 2022. ( Cf annexe)

Le rapport financier de l'exercice comptable 2022 est présenté et détaillé par Madame Françoise PLANQUE-ROYER, trésorière du JCG. (Cf. annexe)

La trésorière présente l'arrêté des comptes de l'association Judo Club Gardéen au 31/12/2022 :

Solde du compte bancaire Crédit Agricole : 23 138,53 € Solde du compte livret Crédit Agricole : 40 744,28 €

Solde du compte Caisse : 481,07 €

La trésorière souligne que le résultat de l'exercice comptable 2022 est toujours négatif (- 960,51 €) mais que cela fait suite à la ventilation des cotisations des licenciés des 8/12eme de la saison 2021/2022 (de janvier à aout 2022) et des 4/12eme de la saison 2022/2023 (de septembre à décembre 2023) comme l'avait déjà fait son prédécesseur pour l'exercice 2021.

Monsieur BONFILS Xavier, vérificateur aux comptes, présente son rapport. Il précise que les soldes en banque sont conformes aux extraits de compte, qu'aucune anomalie ni erreur n'a été remarquée. Il certifie que les comptes de l'association sont justes et honnêtes et invite l'assemblée à approuver ces derniers après avoir fait certaines propositions. (Cf. annexe)

Le rapport d'activité de l'année 2022 du comité des parents (commission chargée de la promotion du club et de l'organisation de manifestations) est présenté à l'assemblée par Karine RAYA-FINISTROSA, responsable de ce comité. (Cf. annexe)

Un complément est apporté par Pierre GUERIN concernant les résultats sportifs de la saison 2022/2023.

L'arrêté des comptes de l'exercice 2022 est approuvé avec 29 voix pour et 1 abstention.

Il est procédé alors aux votes valant quitus de gestion au conseil d'administration. Le rapport moral du président, les rapports d'activités et de gestion, les comptes de l'exercice 2022 sont approuvés à l'unanimité.

Les budgets prévisionnels pour les exercices comptables 2023 et 2024 sont présentés et approuvés avec 29 voix pour et 1 abstention.

Le Président remercie l'assemblée pour sa confiance.

Il est procédé à l'élection du vérificateur aux comptes de l'association pour l'exercice 2023. Seul Monsieur Xavier BONFILS se porte candidat pour l'exercice 2023 pendant la séance. Il est élu à l'unanimité pour un mandat d'un an renouvelable.

Concernant les questions diverses, Monsieur PELLISSIER évoque le nettoyage du dojo. En effet, depuis six mois notre agent d'entretien a présenté sa démission et depuis ce jour principalement Frédéric GRAMMATICO a repris cette charge ce qui ne peut pas être une situation pérenne. Des demandes sont faites auprès de sociétés de nettoyage ou de personnels pour remédier à cette situation mais ces demandes restent vaines.

De plus, Monsieur LYAZID rappelle le règlement intérieur concernant le port du judogi et des claquettes. Le président indique que cela sera rappelé, lors de la phase d'inscription de la saison prochaine auprès des parents de nos jeunes licenciés. En effet, ces équipements sont exclusivement prévus pour la pratique de notre discipline. Un rappel des consignes sera réalisé à l'inscription et régulièrement au cours de l'année.

Suite à l'arrivée de Madame le Maire, le Président l'accueille et lui donne la parole.

Enfin, le Président rappelle le rôle important des bénévoles et invite tous les membres présents à participer s'ils le peuvent à la vie du club.

Le Président du JCG reprend la parole pour remercier les participants de leur présence et il clôt l'assemblée générale à 10h50.

BRUN Mélanie Secrétaire Générale PLANQUE-ROYER Françoise Trésorière

CON WOUSE

ROYER Olivier Président

Pièces jointes :
Convocation
Feuille d'émargement
Rapport moral du Président du JCG
Rapport Bilan Comptable 2022
Rapport du vérificateur au compte
Rapport sportif
Rapport du comité des parents
Prévisionnel 2023 et 2024